

**Consultation sur
les arts et l'apprentissage
en vue de la Conférence mondiale sur la place de
la culture et des arts dans l'éducation**

Commission canadienne pour l'UNESCO

**Rapport final
Réunion de Toronto**

**21-22 octobre 2004
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
95 St. Clair Ouest, bureau 1106, Toronto**

**Ottawa
19 novembre 2004**

TABLE DES MATIÈRES

Résumé exécutif	page 3
Contexte	page 4
Objectifs des consultations au Canada	page 5
Méthodologie	page 6
Jour 1 : résumé des discussions	page 7
Jour 2 : résumé des discussions	page 12
Propositions et suggestions	page 18
Remarques de clôture	page 19
Annexe A – Ordre du jour	
Annexe B – Liste des participants	

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Dans le cadre d'une consultation de deux jours, 23 participants représentant les gouvernements et les organisations non gouvernementales se sont réunis à Toronto, dans les bureaux du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), pour se pencher sur l'état de la situation de l'apprentissage des arts et de l'éducation en Ontario et au Québec. Les questions abordées avaient trait à l'éducation artistique et la créativité, l'accessibilité, la qualité de l'éducation artistique et le renforcement du rôle des arts dans l'apprentissage. Cette rencontre est la première d'une série de cinq consultations menées à travers le pays. Les résultats de ces consultations permettront d'élaborer la contribution du Canada à la conférence préparatoire de la région Europe qui se déroulera à Vilnius, en Lituanie, en 2005, et à la Conférence mondiale sur l'éducation artistique au Portugal, en 2006. De plus, ils constitueront une importante source d'information qui sera utile au développement du Plan d'action de la Coalition pour l'éducation artistique au Canada.

L'activité brise-glace de la première journée a permis aux participants de se présenter et d'aborder de façon informelle les points inscrits à l'ordre du jour. Les discussions qui ont suivi se sont concentrées sur l'éducation artistique formelle, non formelle et informelle ; la créativité ; les bénéfices de l'éducation artistique pour les individus et pour la société ; la formation des enseignants ; la spiritualité dans et à travers les arts ; et les programmes gouvernementaux en matière de culture et d'éducation artistique.

La deuxième journée a été consacrée aux discussions sur les programmes en éducation artistique au niveau des ministères et sur les activités des organisations non gouvernementales présentes à la rencontre. Ces discussions ont permis aux participants de mieux comprendre ce qui se passe en Ontario et au Québec. Les obstacles à l'éducation artistique sont notamment les disparités et les inégalités sociales et économiques, le manque de compétences en ce qui a trait à la gestion de l'éducation artistique dans les conseils scolaires et l'absence d'une culture favorisant l'éducation artistique. De nombreuses recommandations et suggestions ont été formulées sans être officiellement endossées par le groupe.

CONTEXTE

Le rôle de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et celui de la Commission canadienne pour l'UNESCO ont été présentés par M. Max Wyman qui préside la réunion.

L'UNESCO remplit une fonction normative et est un laboratoire d'idées au sein des Nations Unies. Elle compte 190 États membres. L'Organisation sonne

souvent l'alarme sur une variété de questions avant qu'elles ne deviennent problématiques et élabore des instruments normatifs dans ses domaines de compétences.

Le rôle de la Commission canadienne pour l'UNESCO consiste à offrir un forum aux gouvernements et à la société civile, à catalyser la participation des organisations et des individus canadiens dans les champs de compétences de l'UNESCO : éducation, science, culture, communication et information. La Commission est un organisme indépendant du gouvernement canadien.

Un des rôles de l'UNESCO, en sa qualité d'agence «en amont», est d'identifier des domaines ou des enjeux requérant une attention particulière. La créativité et l'éducation artistique figurent parmi ces enjeux que l'Organisation définit comme étant une composante essentielle à la création d'une culture de la paix. Elle a ainsi lancé un appel à ses États membres les invitant à placer l'enseignement des arts et par les arts au cœur de l'éducation formelle et non formelle.

Lors de la Conférence générale de l'UNESCO en 1999, Federico Mayor, alors Directeur général, a lancé un appel en faveur de la promotion de l'éducation artistique et de la créativité à l'école et au niveau non formel, dans le cadre de la construction d'une culture de la paix. L'objectif était de traduire l'approche globale de l'éducation artistique qui inclut la participation des institutions culturelles, des communautés et des familles. L'éducation artistique a été définie dans son sens le plus large et recouvre des disciplines telles que la poésie, les arts visuels, la musique, le théâtre, la danse et le cinéma.

Les objectifs poursuivis par l'UNESCO et ses membres sont les suivants : contribuer à l'intégration des arts et de la créativité dans le processus d'apprentissage, favoriser le développement et l'épanouissement de l'individu et encourager le respect mutuel et la compréhension entre les cultures et les peuples.

Entre 2001 et 2004, des conférences régionales ont été tenues en Finlande, à Fiji, au Brésil, en Jordanie, en Afrique du Sud et à Hong Kong. Elles ont permis aux États de partager les meilleures expériences, d'examiner les tendances, les programmes scolaires en vue du Sommet mondial devant se dérouler au Portugal, en 2006.

Les conférences préparatoires régionales suivantes doivent se tenir en 2004 et au début de 2005. La conférence préparatoire de la région Europe se déroulera à Vilnius, en Lituanie, en avril 2005. Des spécialistes des ministères provinciaux et territoriaux y représenteront le Canada. Les objectifs fixés dans le cadre de cette rencontre seront d'examiner les questions ayant trait aux politiques et aux programmes en matière d'éducation artistique.

En 2006, le Portugal sera l'hôte de la Conférence mondiale organisée par l'UNESCO sur la place de la culture et des arts dans l'éducation. La Conférence comprendra deux activités principales : une table ronde ministérielle et un forum. La table ronde ministérielle composée de ministres de l'Éducation et de la Culture se penchera sur les questions touchant aux politiques et à l'établissement d'objectifs internationaux. Le Forum, quant à lui, présentera des conférences données par des spécialistes. Les résultats des discussions permettront ainsi d'élaborer un plan d'action international en faveur de l'éducation artistique. De plus, les résultats obtenus dans le cadre des conférences préparatoires régionales viendront également enrichir ce plan d'action. La participation du Canada à la Conférence mondiale en 2006 inclura une présentation des résultats des consultations menées à travers le pays par la Commission canadienne pour l'UNESCO et ses partenaires, ainsi que la position officielle canadienne préparée conjointement par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Le travail de la Commission canadienne pour l'UNESCO est appuyé par deux partenaires principaux, le Conseil des Arts du Canada et la Conférence canadienne des arts, de même que par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), le ministère du Patrimoine canadien et la Coalition pour l'éducation artistique au Canada. Ces partenaires ont élaboré un appel à l'action dont les objectifs sont : réunir les intérêts communs et établir une approche commune ; susciter un plus grand intérêt sur les bénéfices que les écoles et les communautés peuvent retirer des arts et de la créativité en tant que stratégie d'apprentissage ; introduire l'éducation artistique dans les politiques publiques ; sensibiliser, bâtir des partenariats et promouvoir les meilleures pratiques. Denis Bertrand a été engagé pour superviser et coordonner le travail de sensibilisation et établir les partenariats au nom du groupe.

On a fait remarquer que les conseils des arts provinciaux ont une longue tradition dans le financement des programmes d'éducation artistique et qu'ils ont une importante contribution à faire dans l'initiative des arts et de l'apprentissage. Les organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC) sont des partenaires actifs de l'initiative.

Objectifs des consultations au Canada

La consultation de Toronto est la première d'une série de consultations. (qui comprends entre autre une à Halifax, Régina et Vancouver. Devraient suivre celles de Halifax, de Régina et de Vancouver. D'autres rencontres sont également prévues.

Les rencontres remplissent deux fonctions. En premier lieu, elles permettront d'établir une réponse en vue de la rencontre de Vilnius et de la Conférence mondiale au Portugal. En second lieu, elles dresseront le portrait de l'éducation artistique au Canada, portrait que la Commission canadienne pour l'UNESCO et

ses partenaires utiliseront dans leur appel à l'action et à la mobilisation en faveur de l'éducation artistique.

Les contributions basées sur les expériences vécues des participants permettront de dresser un portrait plus complet de ce qui se fait au Canada, portrait qui aidera ainsi la Commission canadienne pour l'UNESCO à développer une position canadienne cohérente. Cette position sera intégrée aux rapports officiels du gouvernement canadien.

Les objectifs à long terme sont :

- promouvoir l'avancement de l'éducation artistique au Canada en reconnaissant son caractère prioritaire dans le contexte d'une préoccupation internationale ;
- adopter une approche transdisciplinaire qui va au-delà de l'éducation artistique et de la culture en tenant compte des autres disciplines, des systèmes éducatifs, des institutions culturelles, de la communauté et de la famille ;
- établir l'apprentissage des arts comme un processus d'apprentissage tout au long de la vie.

Les objectifs de la rencontre de Toronto étaient de passer de la théorie à la pratique, d'établir un terrain d'entente, de décrire la situation telle qu'elle se présente et d'examiner les tendances actuelles. Les questions abordées ont touché la créativité et l'éducation artistique, la qualité de l'éducation artistique, le statut actuel de l'éducation artistique du point de vue de l'éducation formelle, non formelle et informelle, et du point de vue de l'apprentissage tout au long de la vie. Finalement, les participants ont eu l'occasion de partager leurs idées sur la façon de renforcer le rôle des arts dans l'apprentissage.

Méthodologie

Le rapport a été préparé à partir des enregistrements de la consultation sur les arts et l'apprentissage. Les interventions n'ont pas été rapportées dans leur intégralité. Elles ont été résumées et regroupées selon la nature de l'intervention. Le rapport est une synthèse des contributions de tous les participants, incluant celles du secrétaire de la réunion qui y prit pleinement part.

Définitions

À l'intérieur du présent document, les termes, éducation formelle, éducation non formelle et éducation informelle seront définis comme suit:

- **éducation formelle** : éducation ou formation reçue à l'école, au collège et à l'université ;
- **éducation non formelle** : activité éducative organisée et systématique menée en dehors du cadre formel ;

- **éducation informelle** : apprentissage à la maison, chez les parents ou chez d'autres membres de la famille ; un apprentissage tout au long de la vie par l'expérience quotidienne.

Participants

La liste des participants figure à l'annexe B.

SOMMAIRE DES DISCUSSIONS

Jour 1 : 21 octobre

Activité brise-glace

Le président a demandé à chacun des participants de se présenter et de partager avec l'assemblée une expérience se rapportant aux arts et qui les aurait transformés de façon significative.

Nombreux ont été les exemples sur l'accessibilité à l'éducation artistique en utilisant des modèles d'apprentissage formels, non formels et informels. Certains participants se sont dits inspirés par un enseignant qui les ont marqués ou par un cours dans une discipline artistique qu'ils ont particulièrement appréciée.

D'autres ont cité quelques exemples d'apprentissage informel qui les ont transformés : assister à un opéra, à une pièce de théâtre, écouter un programme à la radio, participer à des activités familiales ou encore occuper des emplois à temps partiel dans le domaine des arts où ils travaillaient avec des jeunes.

Toutes ces expériences ont eu des répercussions positives dans leur vie et dans leur carrière. Plusieurs ont rapporté que de prendre part à des classes d'arts étant jeunes (apprentissage non formelle) les a aidés dans leur choix de carrière ou les aide dans leur carrière. Les participants ont souligné que ces expériences leur ont donné de bonnes bases et un point de vue différent sur le monde.

Les effets durables que peut avoir l'éducation artistique sur l'individu et sur la société sont palpables. Non seulement les participants ont-ils souligné l'impact que l'éducation artistique a eu sur leur choix de carrière, mais ont-ils aussi fait remarquer que leur contact avec les arts a créé chez eux des habitudes comme visiter des musées, chanter et être plus en harmonie avec leur environnement. Certains ont mentionné que des activités artistiques de groupe auxquelles ils ont participé, leur permettent aujourd'hui de mieux travailler en collaboration avec autrui. D'autres ont parlé des obstacles qu'ils ont connus : absence de moyens, climat politique, mauvais enseignants et mauvaises expériences avec les programmes.

Des exemples d'éducation artistique de qualité impliquent généralement d'excellents enseignants, de bons programmes et des habitudes introduites en milieu familial qui favorisent l'apprentissage des arts tout au long de la vie.

Session exploratoire : éducation artistique et créativité

La première partie de l'ordre du jour traitant de l'éducation artistique et de la créativité a débuté par une question du président : «Pourquoi les arts sont-ils importants ?».

Son interrogation a conduit aux réponses suivantes :

1. Les arts ont une valeur intrinsèque (valeur en soi) et une valeur extrinsèque (un instrument ou un outil d'apprentissage). Deux exemples de la valeur instrumentale des arts sont : 1) les arts aident l'individu à développer une estime de soi, et 2) ils nous aident à enseigner (i.e. utilisation du théâtre dans les cours d'histoire). De plus, les arts nous permettent d'améliorer notre capacité à penser et à travailler de manière créative.
2. Une recommandation a été formulée pour qu'à la fin des consultations soit reconnue la valeur intrinsèque des arts et qu'ils constituent un droit de naissance.
3. Les recherches de Howard Gardner sur les intelligences multiples (*Frames of Mind: The theory of Multiple Intelligences* [1983], *Intelligence Reframed: Multiple Intelligences for the 21st Century* [2000]) appuient la thèse selon laquelle les arts et l'éducation artistique sont importants. Ses recherches présentent huit formes d'intelligence qui peuvent être développées et utilisées à travers l'enseignement des arts. Elles représentent donc un argument de poids en faveur de l'inclusion des arts dans les programmes scolaires. Cet argument, familier à la plupart des enseignants, n'est pas connu par le public en général.
4. Les participants affirment que, bien que les arts offrent un soutien au développement des plus talentueux, ils sont bénéfiques à tous les élèves. Ils peuvent ainsi acquérir des connaissances artistiques et des compétences transférables à d'autres disciplines et utiles à leur propre épanouissement.
5. Deux processus en éducation artistique jouent un rôle déterminant dans le développement de la créativité, d'une plus grande prise de conscience et de la réflexion chez l'individu : le processus de créativité et le processus d'analyse critique. Le premier rend possible la création, le second permet à l'individu de faire une plus grande prise de conscience,

d'acquérir un plus grand savoir et une meilleure appréciation d'autrui. Les deux combinés, ces processus ne peuvent être que bénéfiques à l'individu et à la société.

6. Certains participants recommandent la prudence en ce qui a trait à l'utilisation des arts comme un outil. L'apprentissage artistique et le développement artistique doivent faire partie intégrante de la création, et il y a danger quand il s'agit d'utiliser les arts comme un complément à d'autres apprentissages. Les arts devraient être étudiés pour ce qu'ils sont. Chacune de leurs expressions est un langage et doit donc être dispensée dans sa totalité.
7. Les participants ont débattu de la question produit versus processus. Il nous arrive parfois de transmettre des messages mixtes lorsque nous estimons plus le produit que le processus ou lorsque nous n'accordons aucune valeur au processus. Il est important, lorsqu'il est possible de le faire, de valoriser tant le processus que le produit.
8. Il est difficile de rétablir les dichotomies telles que : les valeurs intrinsèques et extrinsèques de l'éducation artistique ; l'art unificateur ou l'art dissension ; l'art créé au nom de l'esthétisme ou avec des objectifs sociaux. L'existence de ces dichotomies peut parfois résulter de raisons politiques et sociales, aussi doit-elle être considérée.
9. Des chemins et des points d'arrivée dans les arts et dans la créativité doivent être indiqués. Il est important de rappeler que nous pouvons apprendre dans les arts, à travers les arts et sur les arts, et que ces trois modèles ont une importance et une valeur égale.

Selon les participants, l'éducation artistique offre de nombreux bénéfices aux individus et à la société en général, notamment :

- L'éducation artistique développe la conscience de soi, la créativité et des compétences innovatrices en matière de résolution de problèmes.
- L'art nous encourage à nous exprimer pour mieux définir qui nous sommes. L'art nous divise, nous unifie et nous distingue les uns des autres. L'art unit, divise et distingue les peuples et les sociétés.
- L'art nous humanise. Il crée un rempart contre les effets de la violence souvent présentée aux enfants. Il nous aide à résoudre les conflits et à nous rapprocher les uns des autres.
- L'art donne une voix à ceux qui n'ont pas de voix publique. Leurs expressions artistiques sont nécessaires au progrès de la collectivité.

On a recommandé une certaine prudence. L'artiste est un agent de changement et il est socialement et politiquement motivé. L'artiste bénéficie d'une liberté qui s'accompagne également de responsabilités. Il arrive parfois

que la société utilise l'art à ses propres fins et cela peut avoir des conséquences négatives.

Selon les participants, le secteur de l'éducation artistique nécessite :

- plus de recherches sur le processus de création et la façon de l'enseigner, puisque mettre à la disposition des enfants des activités artistiques et du matériel n'est pas suffisant ;
- de bons modèles et des pratiques exemplaires ;
- un environnement favorable, le matériel et les outils appropriés pour pratiquer les arts ;
- un lexique pour les arts et les moyens de mesurer ou d'évaluer les progrès ;
- une culture de l'enseignement de l'éducation artistique est requise ;
- un esprit d'engagement dans les arts afin d'y contribuer avec les émotions, de manière cognitive, physique et spirituelle en tant qu'êtres humains à part entière (i.e. les dispositifs flexibles de John Dewey).

Le président a invité l'assemblée à se pencher sur le thème suivant : «Pourquoi la culture compte-t-elle? Le besoin d'une connexion spirituelle dans la vie et la façon dont les arts permettent à l'esprit de l'atteindre.»

De nombreuses réponses ont été obtenues : définition de la spiritualité, moyens de rendre la spiritualité plus accessible, suggestions quant aux meilleurs termes pour parler de spiritualité, et lien entre la spiritualité et la créativité.

Les participants ont fait remarquer plus spécifiquement :

- Nous craignons d'utiliser le terme «spiritualité» et tous les concepts qui s'y rattachent dans le contexte éducatif.
- La spiritualité est «l'autre espace où l'on va, un espace qui s'étend au-delà. La création et l'appréciation de l'art nous permettent d'y pénétrer. Cet espace est un état de grâce.»
- La spiritualité n'est pas seulement sérieuse, elle peut être amusante.
- Peut-être que la spiritualité est le site d'incubation du processus de création ; qu'elle fait partie intégrante du processus de création ; qu'elle est l'inspiration qui permet aux enfants d'exprimer leurs idées.
- La spiritualité est l'acte de création, elle facilite la réalisation de soi-même et elle permet aux étudiants d'être ce qu'ils sont et ce qu'ils peuvent être.
- Nous devrions rendre la spiritualité accessible à tous en usant de tous les moyens possibles pour y accéder.
- En utilisant d'autres expressions, nous pouvons rendre la spiritualité plus acceptable. C'est un droit naturel.
- Bien que la créativité et la spiritualité sont propres à toutes les formes d'art, elles ne sont pas exclusives aux arts. Nous les retrouvons également dans les sciences, dans les sports et dans d'autres disciplines.
- Il semble qu'il y ait une réaction brutale lorsqu'il s'agit de parler de la beauté. C'est là un des aspects négatifs de l'art et de la création

- Artistique.
- Comment peut-on aider les artistes dont les œuvres ne sont pas appréciées par la société (ceux qui font des graffitis par exemple) ?

Inclusion

Les participants ont souligné l'importance qu'ils attachent à l'inclusion afin de s'assurer que les consultations puissent bénéficier de la perspective des groupes autochtones, des groupes d'origines culturelles diverses et des personnes handicapées. Le président fait remarquer que cette rencontre est la première d'une série de consultations à travers le pays et que la Commission ne manquera pas de les inclure. Tous se sont entendus pour dire qu'il y a énormément à gagner de ces groupes et que les consultations se doivent d'être inclusives pour refléter véritablement la diversité canadienne.

Points saillants sur la culture et l'éducation artistique en Ontario et au Québec

Québec

Les représentants du Québec ont été invités à présenter leurs programmes associant la culture et l'éducation artistique à l'école.

Éducation artistique au Québec : programmes aux niveaux primaire et secondaire

- Il existe cinq grands domaines de l'apprentissage : les langues; la mathématique, la science et la technologie ; l'univers social ; les arts et le développement personnel.
- Le développement des programmes dans tous les domaines est le fruit de longues recherches.
- Le Programme de formation de l'école québécoise est basé sur le développement de compétences transversales et disciplinaires par l'entremise des domaines généraux de formation.
- Le nouveau Programme destiné à l'enseignement secondaire de premier cycle vient d'être achevé. Celui destiné à l'enseignement secondaire du second cycle est actuellement en rédaction et entrera incessamment dans un processus de validation.

Les programmes d'arts placent l'élève au cœur de l'apprentissage. Ils lui permettent de découvrir et de développer son expressivité à travers les sens et à les communiquer à travers des créations ou des interprétations et des appréciations variées, contribuant ainsi à ce que l'élève construise sa vision du monde, structure son identité et développe son pouvoir d'action.

Ce programme encourage donc l'élève à créer, à interpréter et à apprécier des œuvres d'arts. Chaque programme disciplinaire propose des contenus de

formation respectant les principes et les outils propres à sa discipline. Les repères culturels sont présents dans tout le programme scolaire. L'éducation artistique est soutenue par des visites de lieux culturels et des rencontres avec les artistes. Des ressources en ligne sont mises à la disposition des enseignants.

Le domaine des arts comprend quatre programmes disciplinaires : les arts plastiques, la musique, la danse et l'art dramatique. Au deuxième cycle du secondaire (troisième, quatrième et cinquième secondaire) un cours optionnel d'arts et communications sera ajouté pour chacune des disciplines artistiques.

Pour le secteur primaire, le Régime pédagogique prévoit que :

- l'élève ait une formation artistique dans au moins deux disciplines artistiques offertes à l'école de la 1^e à la 6^e année du primaire. Dans ce cas précis, il importe de préciser que même si les programmes d'arts ont été élaborés pour une formation de 60 minutes par cycle de 6 jours, l'école dispose d'une marge de manœuvre dans l'aménagement du temps d'enseignement.

Pour le secteur secondaire, le projet de Régime pédagogique prévoit que :

- l'élève du premier cycle (1^{er} et 2^e secondaire) poursuive obligatoirement sa formation dans une des disciplines artistiques offertes à l'école. Il aura alors accumulé 200 heures de formation (100 heures par année);
- l'élève de troisième secondaire poursuit une formation obligatoire de 50 heures dans une des disciplines artistiques offertes à l'école;
- l'élève, de la troisième à la cinquième secondaire peut poursuivre sa formation par l'entremise d'un cours optionnel de 100 heures dans une discipline de son choix parmi celles offertes à l'école.

La province de Québec a également quatre associations d'enseignants spécialisés en arts. Chacune d'elles représente une des quatre disciplines : danse, art dramatique, musique et arts plastiques. En plus de faire valoir auprès du Gouvernement des préoccupations d'ordres professionnel et pédagogique, ces associations travaillent en partenariat avec le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture et des Communications du Québec dans la mise en œuvre d'actions dont le but est de promouvoir l'éducation artistique et la prise en compte de la culture par les écoles.

Le Québec peut également compter sur la collaboration d'une association regroupant des comités culturels scolaires. Ces comités culturels sont composés de personnes bénévoles issues du milieu scolaire. Leur mandat est de faciliter notamment la prise en compte de la culture à l'école et le contact entre les milieux scolaire et culturel.

La plupart des associations collaborent à l'organisation de congrès et d'activités éducatives à l'intention des personnes et organismes qui en sont membres. Les

adresses des sites Web de ces associations sont disponibles sur le site du ministère de l'Éducation du Québec.

Politiques culturelles et éducation artistique au Québec

Les questions qui seront abordées à la Conférence mondiale par les spécialistes sont semblables à celles déjà abordées au Québec par le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation : une meilleure intégration de la culture et des arts aux niveaux primaire et secondaire ; la nécessité de tisser des liens entre les institutions culturelles locales, les ressources locales et les écoles avoisinantes.

Le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation ont une longue tradition de coopération. Le partenariat entre les deux ministères a été établi dans les années 1990. En 1992, une politique culturelle établissait le droit de chaque citoyen à la culture. Les écoles ont été perçues alors comme voie privilégiée pour mettre en œuvre cette politique. En 1997, un protocole d'entente sur la culture et l'éducation est signé entre les deux ministères et établit leurs responsabilités dans les domaines désignés par l'entente. Le ministère de la Culture offre également de l'information sur le développement professionnel, sur les ressources mises à la disposition des enseignants et supervise un réseau d'écoles comme le Conservatoire de musique et des écoles privées.

Des bureaux régionaux des ministères de la Culture et de l'Éducation travaillent ainsi conjointement sur les programmes éducationnels et culturels comme notamment :

- le perfectionnement des enseignants (non disponible actuellement) ;
- un programme de soutien financier pour des projets culturels, «La culture à l'école» ;
- un programme de promotion qui comprend : un magazine culturel, la Semaine québécoise des arts (en février de chaque année), le gala du Prix Essor remis aux enseignants et une trousse promotionnelle, «Cap sur la culture».

Une des raisons qui explique le succès de ce partenariat et des programmes mis sur pied tient au fait que le Québec et les Québécois attachent une grande importance à la culture. Les consultations publiques sur l'éducation menées au Québec ont assuré aux arts une place de premier plan. Les deux ministères ont également investi énormément de travail et mené de nombreuses recherches dans ces domaines.

Ontario

Politiques culturelles et éducation artistique en Ontario

Au cours des dix dernières années, l'éducation artistique a perdu du terrain en Ontario. Les organisations comme le Conseil des arts de l'Ontario, la Fondation Trillium, la Galerie d'art de l'Ontario, le Centre des sciences, le Science Nord et

MASC ont déployé énormément d'efforts pour combler les lacunes créées par les coupures dans les programmes par le gouvernement. Le ministre de la Culture a depuis mis sur pied un organisme consultatif chargé de dresser le bilan de l'éducation artistique en Ontario. Ce rapport présentera les stratégies élaborées pour 2006-2007. Certaines mesures visent à :

- maintenir les écoles ouvertes après 16 heures ;
- faire l'inventaire des initiatives existantes et collecter des informations sur ce qui se fait à travers le Canada ;
- préparer une Semaine des arts en 2006 ;
- établir des partenariats avec d'autres ministères ;
- produire une vidéo sur les meilleures pratiques ;
- encourager l'introduction du concept *ArtSmarts* en Ontario.

Les participants ont salué ces nouvelles initiatives et les relations qu'entretiennent le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture. On a émis des inquiétudes en ce qui concerne le statut de la formation des enseignants et des artistes dans la province.

JOUR 2 : 22 octobre

Éducation artistique en Ontario

Avant de présenter les programmes destinés aux niveaux primaire et secondaire, on a tenu à signaler que la communauté francophone de l'Ontario dispose maintenant d'un programme scolaire qui lui est propre. Une équipe de rédaction en langue française et une autre en langue anglaise ont été mises sur pied. Les deux équipes étaient chargées de veiller à ce que les programmes répondent aux attentes générales et spécifiques de tous les cours.

Programme au niveau secondaire

En Ontario, le programme-cadre d'éducation artistique au niveau secondaire utilise le même schéma organisationnel pour toutes les disciplines artistiques. Deux composantes principales sont au cœur de ce programme-cadre : le processus de création artistique et le processus d'analyse critique. D'autres aspects de ce programme sont les suivants :

- Tous les programmes sont fondés sur des attentes générales et des contenus d'apprentissage organisés selon trois critères : création, analyse et théorie. Les contenus d'apprentissage pour chacun de ces critères sont regroupés dans des sous-catégories ; .
- Tous les programmes sont évalués selon les compétences inscrites dans la grille ci-dessous :
 - 1- Connaissance et compréhension
 - 2- Réflexion et recherche
 - 3- Communication
 - 4- Création (mise en application)

Selon cette grille, l'élève peut atteindre l'un des quatre niveaux de chacune de ces compétences ; .

- Un cours d'art de 110 heures est obligatoire pour l'obtention d'un diplôme secondaire.
- Les disciplines enseignées au niveau secondaire sont : arts visuels, art dramatique (9^e et 10^e année), théâtre (11^e et 12^e année), musique, danse, arts médiatiques et arts intégrés.
- Les cours en 9^e et 10^e année sont des cours ouverts qui s'adressent à tous les élèves. En 11^e année, ils sont ouverts ou de la filière préuniversitaire/précollégiale. En 12^e année, seuls les cours de la filière préuniversitaire/précollégiale sont offerts. Cependant un cours de théâtre fait exception et demeure un cours ouvert.
- Au palier secondaire, les enseignants sont tenus d'être des spécialistes.

De nombreuses ressources ont été développées afin d'aider les enseignants à mettre en œuvre le programme-cadre d'éducation artistique :

- des esquisses de cours sont mises en ligne à la disposition des enseignants ;
- copies types : des exemples de travaux d'élèves et leur évaluation sont disponibles en ligne à l'intention des enseignants ;
- des cours en ligne en arts visuels ont également été développés à l'intention des élèves.

Dans les documents en français, il existe une composante culturelle importante dans tous les cours. Les attentes spécifiques ont été intégrées afin de mieux répondre aux besoins culturels de la population francophone de l'Ontario.

De nombreux établissements secondaires utilisent les programmes offerts par le Conseil des arts de l'Ontario et par les organisations telles que Apprendre par les arts et MASC pour compléter leurs propres programmes d'arts.

Programmes au niveau primaire

En Ontario, les arts au niveau primaire sont au cœur des programmes dispensés. De la 1^e année à la 8^e année, l'élève reçoit un enseignement en arts plastiques, en art dramatique, en danse et en musique.

- Les programmes dispensés au niveau primaire ont une structure identique à ceux du niveau secondaire. Chaque cours a des attentes générales et contenus d'apprentissage. Les contenus d'apprentissage sont regroupés en trois catégories : Connaissances/Compréhension, Production/Expression et Communication/Appréciation.
- La grille d'évaluation est similaire à celle utilisée au niveau secondaire. Elle comprend quatre compétences et quatre niveaux de réussite pour chacune d'elles.
- Les enseignants généralistes mettent en application le programme-cadre d'éducation artistique ; cependant, et selon la taille de l'établissement et la façon dont il est géré, un spécialiste peut éventuellement dispenser les cours d'arts. C'est souvent le cas pour les classes de 7^e et 8^e année.

- Les processus de création et d'analyse critique sont bien ancrés dans les programmes au niveau primaire.
- Il n'y a pas de période obligatoire allouée à l'enseignement des arts parce que le secteur primaire ne dispose pas de politique de l'école primaire. La durée du temps alloué est décidée au niveau de l'école et du conseil scolaire.

Les ressources mises à la disposition des enseignants au niveau primaire sont :

- copies types : des exemples de travaux d'élèves et leur évaluation sont disponibles en ligne à l'intention des enseignants (en ligne au printemps 2005) ;
- planificateur d'unités d'apprentissage mis sur pied par le ministère de l'Éducation ;
- trousse de perfectionnement préparées à l'intention des enseignants aux niveaux primaire, moyen et intermédiaire (disponibles uniquement en français) ;
- matériel d'enseignement préparé en collaboration avec des organisations :
 - manuels d'instruction développés pour chaque année d'études de la 1^{re} à la 6^e année, en arts plastiques, en musique, en danse et en art dramatique (disponibles uniquement en français).

Dans les documents en français, il existe une composante culturelle importante dans tous les cours. Les contenus d'apprentissage ont été intégrés afin de mieux répondre aux besoins culturels de la population francophone de l'Ontario.

De nombreuses écoles primaires complètent leurs programmes d'arts en utilisant des programmes offerts par le Conseil des arts de l'Ontario ou d'autres organisations comme Apprendre par les arts ou MASC.

À la suite des présentations, les participants ont élaboré une liste des besoins suivants :

- des questionnaires spéciaux pour l'enseignement des arts dans les écoles ;
- création d'une culture en faveur de l'éducation artistique ;
- développement de cours moins concentrés sur les compétences mais plus sur l'expression de la personnalité ;
- des cours qui tiennent compte des élèves immigrants ;
- plus de spécialistes pour aider à faire la mise en œuvre des programmes au niveau primaire ;
- plus d'options en arts pour les élèves du secondaire.

Les organisations qui soutiennent les arts et l'apprentissage

Le Conseil des arts de l'Ontario

Le Conseil des arts de l'Ontario, au même titre que les autres conseils des arts provinciaux, met des subventions et des programmes à la disposition des artistes en général et de ceux qui œuvrent en milieu éducatif. Le soutien apporté à l'éducation artistique par le Conseil remonte à loin. L'éducation artistique et la formation professionnelle des artistes sont au cœur de son mandat. Le Conseil rend également disponibles un grand nombre de publications sur le sujet. (<http://www.arts.on.ca>)

La Fondation Trillium de l'Ontario

La Fondation Trillium de l'Ontario, qui est l'une des plus importantes fondations subventionnaires de bienfaisance au Canada, collabore avec d'autres organismes pour faire des investissements stratégiques qui favorisent l'épanouissement de communautés saines, solidaires et économiquement solides en Ontario. La Fondation Trillium de l'Ontario, un organisme relevant du ministère de la Culture, reçoit chaque année du gouvernement 100 millions de dollars provenant de l'initiative des casinos de bienfaisance de la province. Les subventions de la Fondation Trillium de l'Ontario servent à couvrir les dépenses d'immobilisation, les dépenses de fonctionnement ou des dépenses particulières de projets menés dans les quatre secteurs suivants : arts et culture, environnement, services à la personne et sports et loisirs. La Fondation octroie des subventions qui ont un impact à l'échelle de la province ainsi que des subventions qui ont un impact local dans les communautés de toutes les régions de l'Ontario. (<http://www.trilliumfoundation.org>)

Apprendre par les arts (APLA)

La philosophie APLA s'appuie sur un programme rigoureux et bien structuré qui influe sur le fonctionnement au jour le jour d'une classe. Le programme comprend un important volet de perfectionnement professionnel destiné aux enseignants et aux artistes, ainsi que la rédaction de plans de cours, l'élaboration de programmes scolaires, la mise en pratique en classe et l'évaluation continue. Les programmes offerts : cours de certification des enseignants, ateliers destinés aux éducateurs et aux entreprises, démonstration du programme APLA, programme d'introduction APLA d'une année, ateliers d'enseignement virtuel APLA et programme APLA complet. (<http://www.ltta.ca/>)

- Son mandat est de «développer le potentiel humain à travers les arts.»

Angela Elster, directrice exécutive de APLA, décrit son organisation comme faisant partie du Conservatoire de musique de l'Ontario. Le programme développé est maintenant utilisé par quelque 300 écoles à travers le pays. Elle souligne que ce programme est le fruit d'une longue recherche et qu'il représente un engagement à long terme vis-à-vis les enseignants et les artistes. Elle ajoute que ce programme a pris naissance dans les écoles mais qu'il a aujourd'hui un impact sur la communauté environnante. «Notre travail va au-delà de l'apprentissage à travers les arts : il nous amène à vivre à travers les arts.»

MASC

Plus de 125 000 étudiants profitent annuellement de la programmation MASC, un réseau qui dessert tout l'Est de l'Ontario et l'Ouest du Québec. Des artistes professionnels d'horizons divers offrent des spectacles et des ateliers en musique, en danse, en théâtre, en littérature et en arts visuels aux enfants et aux adolescents dans les écoles et au sein des communautés. Les programmes du MASC sont disponibles en français et en anglais pour les élèves de la maternelle jusqu'au secondaire. Les centres communautaires, les garderies, les bibliothèques, les musées, la Commission de la Capital Nationale et divers organismes communautaires ont également recours à ce programme. MASC est une ressource importante pour les écoles dans la mise en œuvre des programmes artistiques et dans l'utilisation des arts dans l'enseignement des autres matières. (<http://www.masconline.ca>)

Jennifer Cayley, directrice exécutive de MASC, a donné un aperçu historique de la création de MASC. Cette organisation a vu le jour autour d'une table. Deux personnes passionnées ont eu à cœur de créer une organisation vouée à l'éducation artistique capable de répondre aux besoins des artistes mais également de servir les individus. Elle souligne que MASC est bâti sur l'engagement des personnes et que l'organisation a ses racines dans la communauté. « Il est nécessaire d'avoir un endroit où des personnes passionnées peuvent entreprendre de drôles de choses. »

ANCY (Arts Network for Children and Youth)

ANCY est un organisme de développement culturel communautaire sans but lucratif établi en 2001. Sa mission est d'assurer que soit offerte à tous les enfants et tous les adolescents la possibilité de vivre l'expérience de la créativité et des arts pour mieux s'épanouir et mieux s'engager dans le développement social et dans leur communauté.

ANCY vient de la base. Il n'est pas utile d'attendre qu'une crise éclate pour répondre aux besoins de la communauté en ce qui concerne les ressources en éducation artistique. Il existe d'immenses besoins, et plus encore dans les communautés les plus pauvres. La discrimination et les disparités régionales sont évidentes. Les budgets sont les mêmes, mais les conditions sociales et les besoins ne sont pas similaires d'un endroit à l'autre. Les écoles font appel à d'autres spécialistes que ceux qui se consacrent aux arts afin de répondre à leurs besoins immédiats.

Il y a un projet de murale en cours pour masquer les graffitis et développer le sens de l'appartenance à la communauté. Bien que l'école n'ait aucun financement, ANCY a trouvé l'argent nécessaire, a encouragé les décrocheurs à s'impliquer dans le projet et a contribué à en faire l'histoire d'une réussite pour la communauté.

OMEP (Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire/World Organisation for Early Childhood Education)

Le mandat de OMEP vise l'éducation des enfants en bas âge et les soins à l'enfant de la naissance aux jardins d'enfants. Cette organisation internationale et non gouvernementale a été fondée en 1948, et placée sous l'égide de l'UNESCO. Présente dans 70 pays et travaillant en partenariat avec d'autres organisations internationales qui partagent les mêmes intérêts, elle se consacre aux enfants de moins de huit ans à travers le monde.

<http://www.petitmonde.com>

OMEP croit que l'éducation artistique contribue à l'épanouissement de l'enfant. L'organisation a mis sur pied un certain nombre de projets en ce sens :

- 1) ludothèques;
- 2) promotion des arts dans les maternelles ;
- 3) promotion de livres et de la lecture auprès des jeunes enfants ;
- 4) production d'un manuel destiné aux enfants faisant la promotion d'une culture de la paix.

Qualité de l'éducation artistique – Formation des enseignants

Les participants ont identifié les problèmes suivants au niveau du perfectionnement de l'éducation :

- Peu de temps est alloué aux programmes d'arts (au Ontario Institute for studies in Education, on y consacre 12 heures ; à l'Université Queen's, seulement 36 heures et à l'Université d'Ottawa, 39 heures).
- La formation des enseignants ne dure que huit mois. Cela ne permet pas de consacrer tout le temps nécessaire au programme de la didactique des arts.
- On attend des enseignants qu'ils soient des artistes et les artistes des enseignants. Ces deux professions ne sont pas nécessairement complémentaires et il y a un besoin pour les deux.
- Il est nécessaire d'avoir des programmes de mentorat et d'internat.

L'apprentissage de l'esthétisme est une composante importante de l'éducation artistique et un exemple de ce qui peut être partagé avec d'autres cultures. La question de la qualité de l'éducation est directement liée à l'importance de l'enseignement de l'esthétisme. Il arrive parfois que notre perception de la façon dont l'éducation artistique devrait être dispensée ne nous permette pas de reconnaître les approches alternatives comme faisant partie de la qualité de l'éducation.

L'apprentissage des arts tout au long de la vie

- Les arts devraient devenir une composante centrale de la société.

- Les parents devraient être sensibilisés à la valeur des arts afin de les soutenir plus vigoureusement.
- L'apprentissage des arts tout au long de la vie par l'acquisition de compétences spécifiques (tel que décrit dans les documents du Québec et de l'Ontario) peut être une solution viable.
- L'éducation artistique dans nos écoles peut à la fois servir à donner une formation générale et à former des futurs artistes.

Impact des nouvelles technologies

Les participants considèrent cette question importante pour les raisons suivantes :

- Des cours en ligne sont disponibles aux enseignants et aux élèves.
- Le nombre d'enseignants utilisant des cours en ligne s'est accru de façon significative.
- Les nouvelles technologies modifient notre façon de voir les communications humaines.
- Les nouvelles technologies représentent une forme d'art, un outil facilitant l'accès à des données, un moyen pour l'éducation à distance, sont utiles aux personnes handicapées et offrent éventuellement des solutions aux problèmes d'accessibilité.
- Les nouvelles technologies peuvent être utilisées pour promouvoir et sensibiliser.
- Les programmes scolaires de l'Ontario les utilisent déjà.
- Les nouvelles technologies dressent le portrait de ce que nous sommes et de qui nous sommes aux yeux du monde.
- Les nouvelles technologies nous permettent de mettre en valeur nos modèles de réussite et nos meilleures pratiques.

On recommande toutefois une certaine prudence pour les raisons suivantes :

- Imposer la technologie à ceux qui ne la requièrent pas n'est pas approprié.
- Investir dans la technologie sans enseigner aux individus comment l'utiliser est contre-productif.
- L'obsolescence rapide de la technologie entraîne divers coûts.
- La fracture numérique risque d'être exacerbée.
- Des questions de droit d'auteur et des considérations éthiques seront mises de l'avant.
- L'accès à la technologie demeure un problème pour de nombreux individus et dans plusieurs pays.

Propositions et suggestions

1. Au Québec : faire en sorte que l'éducation artistique soit obligatoire jusqu'à la fin du secondaire.

2. En Ontario : rendre obligatoire l'obtention de deux crédits en arts en vue du diplôme secondaire.
3. Allouer une période minimale consacrée à l'enseignement des arts à chaque année d'études.
4. Accroître le nombre d'heures requis pour les cours de perfectionnement aux arts destinés aux enseignants.
5. Fournir plus de cours de perfectionnement en éducation artistique.
6. Convaincre la population de l'importance des arts.
7. Définir le rôle et les responsabilités des spécialistes en arts et le rôle que jouent les artistes dans nos écoles.
8. Renforcer les liens entre les écoles et les ressources culturelles.
9. Offrir des programmes scolaires en éducation artistique de qualité à travers le pays.
10. Mettre à la disposition des enseignants des normes certifiées et plus de formation pour les enseignants généralistes.
11. Soutenir les artistes qui souhaitent recevoir une formation en didactique des arts.
12. Améliorer les programmes de perfectionnement en éducation artistique destinés aux enseignants;
13. Examiner la possibilité d'offrir aux enseignants l'occasion de travailler avec des artistes comme perfectionnement professionnel.
14. Offrir des cours d'arts aux éducateurs des jardins d'enfants.
15. Compiler une liste de modèles alternatifs en éducation artistique.
16. Développer une approche équitable à l'éducation artistique.
17. Mettre l'accent sur l'utilisation des technologies et des médias dans les arts comme composante intégrale de l'approche canadienne à la Conférence mondiale.
18. Créer une session spéciale pour débattre de la question de la technologie dans les arts à la Conférence mondiale.
19. Soutenir la prolifération des initiatives artistiques en finançant la culture et favoriser l'expérimentation.
20. Au sortir de ces consultations, énoncer clairement la valeur intrinsèque des arts.
21. Rappeler dans le présent rapport que les arts sont un droit naturel.

Au cours de la rencontre, les questions sous-jacentes suivantes ont été soulevées afin de déterminer la position canadienne en vue de la Conférence mondiale :

- Une déclaration de principes sur l'importance des arts dans le système éducatif devrait-elle être proposée ?
- Une vision holistique de l'éducation artistique ne devrait-elle pas être développée ? Celle-ci inclurait non seulement les programmes scolaires mais également le rôle des artistes professionnels, des organisations artistiques, des conseils des arts et d'autres organismes de financement des arts.

- La position canadienne devrait-elle adopter une approche englobante et anticipante qui inclurait des modèles alternatifs aux arts et de l'apprentissage ?
- Le Canada devrait-il mettre de l'avant l'importance des partenariats entre les différentes parties prenantes dans un esprit de respect mutuel tout en plaçant l'élève au centre de leurs préoccupations ?
- Une approche large et compréhensive des arts et de l'apprentissage et la recherche de solutions au niveau des communautés ne devraient-elles pas faire l'objet d'une recommandation de la part du Canada ?

Remarques de clôture

Le président conclut la consultation avec les points suivants :

- L'expérience a été à la fois captivante et enrichissante.
- Cette consultation permet de faire les observations suivantes.
 1. Il existe un véritable besoin de mieux favoriser l'inclusion des arts dans l'éducation, d'allouer plus de ressources et d'offrir une formation plus adéquate aux enseignants.
 2. Il est nécessaire de promouvoir une plus large reconnaissance politique, publique et éducationnelle de ce qui a été fait dans le cadre de cette consultation. De plus, il s'agirait de faire comprendre que les arts dans l'éducation sont essentiels tant pour le développement humain que comme un objectif en soi.

Le président remercie l'ensemble des participants pour leur inestimable contribution à cette consultation.

Annexe A : Ordre du jour

Annexe B : Liste des participants



**CANADIAN COMMISSION | COMMISSION CANADIENNE
FOR UNESCO | POUR L'UNESCO**

**Consultation sur les arts et l'apprentissage
et le Sommet mondial de l'UNESCO sur la culture et l'éducation artistique**

Les 21-22 octobre 2004

**Conseil des ministres de l'Éducation, Canada (CMEC)
95 St. Clair ouest, Salle 1106, Toronto**

Programme préliminaire

Mot de bienvenue de George Molloy, Directeur, Programmes internationaux, Conseil des ministres de l'éducation, Canada (CMEC)

Mot de bienvenue de Max Wyman, président, Commission canadienne pour l'UNESCO

Présentation de David A. Walden, secrétaire général, Commission canadienne pour l'UNESCO sur le Sommet mondial: état de la situation et objectifs des consultations

Les questions abordées auront trait à :

- 1.- Éducation artistique et créativité
 - Effet sur les individus et la société
- 2.- Accessibilité
 - Education formelle, informelle, non formelle
 - Impact des nouvelles technologies
- 3.- Une éducation de qualité
 - Formation des enseignants
 - Mentorat
 - Apprentissage tout au long de la vie
- 4.- Comment renforcer le rôle des arts et de l'apprentissage
 - Pratiques exemplaires, outils, programmes
 - Que peut-on améliorer?
- 5.- Recommandations pour la participation du Canada



**CANADIAN COMMISSION | COMMISSION CANADIENNE
FOR UNESCO | POUR L'UNESCO**

<p>Consultation on Arts and Learning and the UNESCO World Summit on Culture /Art in Education</p> <p>October 21-22, 2004</p> <p>Council of Ministers of Education, Canada (CMEC) 95 St. Clair Avenue West, Suite 1106, Toronto</p>	<p>Consultation sur les arts et l'apprentissage et le Sommet mondial de l'UNESCO sur la culture et l'éducation artistique</p> <p>21 et 22 octobre 2004</p> <p>Conseil des ministres de l'Éducation, Canada (CMEC) 95, avenue St. Clair ouest, Salle 1106, Toronto</p>
---	--

List of Participants / Liste des participants

Co-Chairs

1. George Molloy
Director, International Programs and Special Projects
Council of Ministers of Education, Canada
Toronto, ON
2. Max Wyman
President
Canadian Commission for UNESCO
Ottawa, ON

List of Participants

3. Madeleine Aubrey
President
Madarte Inc.
Ottawa, ON
4. Katherine Berg
Special Advisor to the Secretary-General
Canadian Commission for UNESCO
Ottawa, ON
5. M. Georges Bouchard
Responsable des programmes d'arts
Direction des programmes
Direction générale de la formation des jeunes
Ministère de l'éducation du Québec
Québec, QC

6. Julius Buski
Secretary-General
Canadian Teachers' Federation
Ottawa, ON
7. Steven Campbell
Director of Community Partnerships
Ontario Arts Council
Toronto, ON
8. Ms. Jennifer Cayley
Executive Director
Artists for Schools and Communities
Ottawa, ON
9. Marlene Chan
Policy Arts
Canadian Heritage
Gatineau, QC
10. Jennifer Cooke
Directrice
ICI par les Arts
Saint-Jérôme (Québec)
11. Angela Elster
Executive Director
Learning Through the Arts
The Royal Conservatory of Music
Toronto, ON
12. Kathleen Gallagher, Ph.D.
Assistant Professor
Department of Curriculum, Teaching and Learning
OISE/UT
Toronto, ON
13. Lise Goulet
Agente d'éducation
Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française
Ministère de l'éducation de l'Ontario
Toronto, ON
14. Ms. Julia Howell
Program Manager, Province-Wide Grants
The Ontario Trillium Foundation
Toronto, ON
15. Pierre Lemieux
Conseiller en relations internationales, pupitre UNESCO
Gouvernement du Québec – Ministère des Relations internationales
Québec, (Québec)

16. Esther Loïselle
Conseillère de la Culture et des Communications
Gouvernement du Québec - Ministère de la culture et des communications
Ministère de la Culture et des Communications (Québec)
Québec (Québec)
17. Kathleen Meagher
Program Officer, Education
Canadian Commission for UNESCO
Ottawa, ON
18. Ms. Sheila Molloy
International Desk Officer
Council of Ministers of Education, Canada
Toronto, ON
19. François Monière
Président
Association québécoise des éducatrices et éducateurs spécialisés en arts plastiques (AQÉSAP)
L'Ange-Gardien, QC
20. Mr. Larry O'Farrell
President
International Drama/Theatre and Education Association
Queen's University
Faculty of Education
Kingston, ON
21. Lisa Roberts
Senior Policy Advisor, Director's Office
Canada Council for the Arts
Ottawa, ON
22. Margot Roi
Co-President
Ontario Society for Education Through the Arts (OSEA)
Oakville, ON
23. Alida Stevenson
Policy Advisor
Arts and Cultural Industries
Ministry of Culture (Ontario)
Toronto, ON
24. Jacqueline Thériault
Présidente
Comité national canadien de l'OMEP
(Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire)
Pointe-au-Père, (QC)

25. David Walden
Secretary-General
Canadian Commission for UNESCO
Ottawa, ON

Mathias Bizimana (absent)
Program Officer
Culture & World Heritage
Canadian Commission for UNESCO
Ottawa, ON .